

APPEL A PROJETS 2026-2027 – 28^{ème} prix

De la recherche biomédicale à la création d'entreprise, la Fondation Béatrice Denys accompagne les innovations qui peuvent faire progresser la santé. Elle ouvre son appel à projets 2026-2027 pour distinguer une équipe de recherche académique porteuse d'un projet à fort potentiel.

Depuis sa création, la Fondation a récompensé 27 projets et versé plus de 1,3M€ de subventions. Pour cette 28^e édition, elle attribuera au lauréat une subvention pouvant aller de 80 000€ à 100 000€ afin de franchir une étape décisive dans le développement de son projet.

La cérémonie de remise du prix sera prévue au mois de mai 2027

Paris, le 22 octobre 2026. La Fondation Béatrice Denys ouvre son nouvel appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens du domaine biomédical académique.

Lors de la campagne 2025-2026, la Fondation Béatrice Denys a récompensé le projet «**DISARM**», porté par le **Dr. Raphael Ceccaldi**, directeur de recherche Inserm à l'Institut Curie et co-fondateur de la start-up Unguard Therapeutics. Les recherches menées depuis plusieurs années par le Dr. Raphael Ceccaldi et ses équipes ont permis d'identifier une vulnérabilité jusqu'alors inexploitée de certaines cellules cancéreuses. Ainsi, la technologie développée vise à éliminer sélectivement les cellules tumorales tout en préservant les cellules saines. Le projet cible dans un premier temps les cancers de l'ovaire résistants aux inhibiteurs de PARP avant d'envisager des applications dans les cancers du sein, de la prostate ou du pancréas.

Chaque année, la Fondation Béatrice Denys soutient des projets d'excellence issus de la recherche biomédicale académique française en leur attribuant des subventions. Placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), elle bénéficie de son concours dans l'organisation des appels à projets et son fonctionnement.

Depuis sa création, la Fondation a récompensé 27 projets portés par des laboratoires académiques. Une douzaine d'entre eux ont donné naissance à des entreprises, parmi lesquelles Aboleris Pharma, Lattice Medical, Resolve Stroke, Replico et Cardiawave.

L'appel à projets 2026-2027 s'adresse aux équipes de recherche de tous les domaines thérapeutiques. Les projets candidats devront répondre à un besoin des patients, des professionnels de santé ou des systèmes de soins, et présenter un potentiel de valorisation par la création d'une entreprise à brève échéance.

À l'issue d'une présélection fondée sur leur potentiel de valorisation, les projets seront évalués, dans un cadre confidentiel, par un réseau d'experts indépendants bénévoles.

La Fondation bénéficie du soutien financier et opérationnel de Turenne Capital et de son équipe Santé, ainsi que de donateurs individuels et institutionnels. Ensemble, ils contribuent à faire émerger des innovations issues de la recherche académique française et à accompagner leur développement au bénéfice de la santé.

Modalités de l'appel à projets 2026-2027 :

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, diagnostics, e-santé, etc.) ou des services de santé.
- Il vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance.
Il est précisé que le soutien financier sera apporté au laboratoire public.
- L'appel à projet est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
 - **Lettre d'intention** dans un premier temps : 5 pages maximum en français (mise en page libre) hors liste des publications et des brevets :
 - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page), une attention particulière étant portée à la qualité et la complémentarité des compétences au sein de l'équipe présentée ;
 - Résumé scientifique du projet de recherche (1 page) ;
 - Besoin médical et taille du marché adressé (1/2 page) ;
 - Etat de l'art (produits, pratiques...) et positionnement de l'innovation dans son marché actuel et futur (1/2 page) ;
 - Quelle est l'ambition du projet, en quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le projet (1/2 page) ;
 - Valorisation anticipée du projet dans le cadre d'une création d'entreprise : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique ... (1/2 page) ;
 - Budget prévisionnel (pour les deux ans du projet proposé), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation Béatrice Denys, autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal

ou l'homme, développements technologiques et scientifiques, aspects réglementaires...) (1 page).

- **Dossier complet** (20 pages environ) : si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné, un dossier complet est demandé à l'issue de la phase de présélection.

Le lauréat bénéficiera d'un financement pouvant aller de quatre-vingt mille (80 000€) à cent mille euros (100 000€) pour une durée maximale d'une année. Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement, des manipulations et / ou du personnel.

Calendrier indicatif

22 octobre 2026	Ouverture de l'appel à projets
Jusqu'au 22 novembre 2026	Période de réception des Lettres d'Intention exclusivement par email à fondation.beatrice-denys@turennecapital.com
11 décembre 2026 au plus tard	Annnonce des projets présélectionnés
Jusqu'au 7 février 2027	Réception des dossiers complets des projets présélectionnés
Mai 2027	Tenue du jury final et annonce du projet lauréat
27 mai 2027	Cérémonie de remise du 28^{ème} Prix

Contact : Claire Poulard - fondation.beatrice-denys@turennecapital.com

Les lettres d'intention sont à déposer exclusivement à :
fondation.beatrice-denys@turennecapital.com